

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE

L'Intermédiaire en bourse « SIFIB BH » informe que « le GROUPE A.B.S » détenant de concert 914 221 actions UIB représentant 4,66% du capital et 5,19% des actions ordinaires, a franchi à la baisse, le 15/07/2009, le seuil de 5% des actions ordinaires de l'UIB, suite à la cession sur le marché de 76 053 actions représentant 0,43% des actions ordinaires.

Le groupe ABS (1) envisage de poursuivre la cession des actions et des DDV lui appartenant.

(1) Les sociétés du « groupe A.B.S. » ainsi que le nombre d'actions détenues **après le franchissement de seuil** sont répartis comme suit:

Identité de l'actionnaire	Nombre d'actions
A.B.S ELECTRO	704 289
A.B.S ELECTRONIQUE	73 726
MTE	5 700
A.B.S INFORMATIQUE	54 453

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 04/08/2009.